

Madame la Présidente du comité de soutien Mis et Thiennot, mesdames et messieurs les élus, mesdames messieurs.

Nous nous retrouvons aujourd'hui encore pour nous souvenir de l'arrestation de 14 personnes en janvier 1947 et des condamnations injustes qui s'en suivirent.

Suite au meurtre du garde-chasse Boistard, elles furent arrêtées, puis interrogées de la plus ignoble des manières afin de leur arracher des aveux.

Six furent condamnés à des peines de prison, deux, Raymond Mis et Gabriel Thiennot, le furent au bagne.

Sept années plus tard, devant le trouble d'une enquête et d'un procès plus que suspects, ils furent graciés, ce qui ne les lava pas de l'ignominie de la condamnation.

Aujourd'hui, plus de 70 ans après les faits, la justice refuse toujours de se remettre en cause.

L'erreur est humaine entendons-nous souvent. Alors cette justice ne l'est sans doute pas.

À travers ce combat pour la réhabilitation de Raymond Mis et Gabriel Thiennot, c'est un combat pour une justice de l'humanité, au service de l'humanité que nous réclamons.

Notre conseil municipal a décidé de s'inscrire dans ce mouvement et nous souhaitons que cette modeste plaque interroge pour le passé et l'avenir.

« La paix, la vraie paix, celle de l'âme, commence avec la reconnaissance de nos erreurs passées » écrivait Robert Badinter. Pour l'âme de notre démocratie, il serait bon que la justice reconnaisse ses erreurs.

Je tiens à remercier les membres du comité de soutien. À travers leur combat, notre combat aujourd'hui, c'est la réhabilitation de Mis et Thiennot, de leurs camarades, mais aussi l'amélioration de notre justice qui sont souhaitées.

Merci à tous.